

Sapins de Noël



A défaut de leur trouver une fin digne (pour info la commune de St Gratien récupère les sapins et les recycle dans le jardinage ou vous pouvez les amener à la déchetterie), les sapins doivent être sortis par leurs propriétaires sur le trottoir les soirs de collecte des ordures ménagères indiqués sur les calendriers récemment distribués par la mairie, mais que nous vous rappelons :

Lundi soir

Mercredi soir

Vendredi soir

Merci

Sapins de Noël



A défaut de leur trouver une fin digne (pour info la commune de St Gratien récupère les sapins et les recycle dans le jardinage ou vous pouvez les amener à la déchetterie), les sapins doivent être sortis par leurs propriétaires sur le trottoir les soirs de collecte des ordures ménagères indiqués sur les calendriers récemment distribués par la mairie, mais que nous vous rappelons :

Lundi soir

Mercredi soir

Vendredi soir

Merci